



COMMUNIQUE DE PRESSE

Orsay, le 30 septembre 2011

Schéma départemental de coopération intercommunale **La CAPS prête pour passer de 10 à 11 communes**

Saisis du projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le Préfet de l'Essonne, les élus de la CAPS lui ont donné hier soir un avis favorable. Ils se félicitent de cette proposition qui prévoit l'arrivée tant attendu de la ville des Ulis dans le périmètre de l'intercommunalité.

Par courrier en date du 12 juillet 2011, le Préfet de l'Essonne a adressé aux communes et EPCI le projet de schéma de coopération intercommunale qu'il avait présenté à la CDCI le 4 juillet dernier.

Il en ressort que le projet d'une grande intercommunalité au Nord Ouest du département (fusion Communauté d'agglomération et CA Europ'Essonne) est abandonné. Le Préfet propose que la commune des Ulis adhère à la Communauté d'agglomération, confirmant ainsi le souhait des deux collectivités qui ont déjà délibéré en ce sens aux majorités requises.

Les élus s'inquiètent cependant de la proposition de report de l'adoption du schéma au 1^{er} décembre 2013 et demandent à ce que l'adhésion ait lieu dans les meilleurs délais.

Ils considèrent en effet, que le refus du Préfet de l'époque de prendre les formalités nécessaires à cette adhésion il y a maintenant deux ans, a entraîné un préjudice important notamment au niveau financier, pour les deux collectivités.

Rappelons que le contentieux engagé par la CAPS et les Ulis auprès du tribunal administratif contre la « non-décision » de l'ancien Préfet est toujours en cours et que l'instruction sera close le 6 octobre prochain.